**French Association of Environmental and Resource Economics**

ADHESION TRIENNALE 2020-2022 - Membre institutionnel

Les adhésions triennales sont valables pour TROIS années civiles (du 1er janvier de l’année N au 31 décembre de l’année N+2) quelle que soit la date à laquelle elles ont été réglées.

Montant de la cotisation annuelle : 2800 euros

Remplissez ce bulletin d’adhésion et envoyez-le, accompagné de votre bon de commande à :

Lionel Ragot, Trésorier de FAERE, 11 rue Abbé Grandjean - F 92260 Fontenay-aux-Roses

Vous effectuerez ensuite votre règlement par virement bancaire à la FAERE suivant les instructions qui vous seront alors adressées.

Les informations relatives à l’institution (affichées sur le site dans l’annuaire des membres, sauf mention contraire)

NOM DE L’INSTITUTION :

Acronyme :

Type d’institution : Laboratoire de recherche /Université / Grande école / Entreprise privée / Entreprise publique /

Domaine d’activité :

Responsable:

Adresse électronique de contact :

Numéro de téléphone de contact (affiché / NON affiché):

Page ou site internet :

FAERE

Courriel : [adhesions@faere.fr](mailto:adhesions@faere.fr) Site internet: www.faere.fr

Conformément à l’article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d’un libre droit d’accès et de rectification aux informations contenues dans ce questionnaire.